

DECISION N°2023/15

Objet : AVENANT N°2 - MARCHÉ PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE N°2021/08 – CONSTRUCTION ET REALISATION D'UNE MAISON DU BEL AGE – GROUPEMENT OLIVIER MOREUX – Architectes / ETECH BOIS / DMI PROVENCE INGENIERIE / JLC INGENIERIE / TH.E.R. MIDI / ISOBASE

Nous, Béatrice BONFILLON CHIAVASSA, Maire de la Commune de Fuveau,
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,
Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Juillet 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article L.2122.02 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu, la décision n°2021/134 en date du 20 décembre 2021,
Vu, la décision n°2022/60 en date du 13 juin 2022,

DECIDONS

ARTICLE 1

Madame le Maire est autorisée à signer l'avenant n°2 au Marché Adapté (N°2021/08) de mission de maîtrise d'œuvre avec le groupement : Olivier Moreux Architectes (**mandataire du groupement**) - ETECH bois / DMI Provence Ingénierie / JLC ingénierie / TH.E.R.MIDI / ISOBASE économiste - suite à l'augmentation des honoraires de maîtrise d'œuvre du fait de l'augmentation du coût prévisionnel des travaux (de 450 000 € à 571 235 €) dans le cadre de la construction et la réalisation d'un maison du Bel Age à Fuveau.

ARTICLE 2

L'avenant n°2 est conclu pour un montant de **16 124.25 euros hors taxes.**

Montant initial du marché de Maîtrise d'Œuvre	56 250.00 € HT
Montant de l'avenant n°1 du marché de Maîtrise d'Œuvre	3 600.00 € HT
Montant de l'avenant n°2 du marché de Maîtrise d'Œuvre	16 124.25 € HT
Montant total du marché de Maîtrise d'Œuvre	75 974.25 € HT (soit un taux de rémunération de 13.30 % sur le coût prévisionnel définitif des travaux à 571 235.00 € HT).

ARTICLE 3

La dépense qui en résulte est prévue au budget de la Commune article 21312 opération 23.

ARTICLE 4

Madame le Directeur Général des Services, Madame le Trésorier de Trets sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Fuveau, le 14 février 2023.

Le Maire,
Béatrice BONFILLON CHIAVASSA.

